

Les activités du mercredi après-midi

Nous avons le plaisir de vous annoncer une grande nouveauté pour l'année scolaire à venir : **l'école organisera désormais des activités encadrées chaque mercredi après-midi** pour vos enfants, de 12h30 à 18h00.

Plusieurs **formules de forfaits** sont proposées, afin de répondre aux besoins et aux envies de chacun :

Forfait Garderie

Ouvert à tous les enfants, ce forfait comprend :

- Un temps de repas (pique-nique à prévoir),
- Un moment de temps libre,
- Une activité encadrée par nos animateurs,
- Et un temps de garderie pendant lequel les enfants pourront jouer, découvrir des jeux de société, lire ou colorier.
Ce forfait propose un cadre calme, bienveillant et stimulant sans activité spécifique imposée.

Forfait Tennis / New Games

En partenariat avec le Tennis Club de l'Ombrage, ce forfait propose :

- Une **heure de tennis en extérieur** pendant la belle saison,
- Et, en hiver, des **découvertes de sports de ballon** dans la salle de gymnastique.
Accessible à **partir de la 2e maternelle jusqu'à la 6e primaire.**

Forfait Mix Dance

En partenariat avec l'ASBL AS'en Danse, ce forfait propose :

- Une séance de **danse d'une heure** chaque mercredi pour les enfants du **primaire**.
Les enfants découvriront différents styles et apprendront à exprimer leur créativité à travers le mouvement.

Forfait Kids Move

Destiné aux enfants de **2e et 3e maternelle**, ce forfait propose une initiation au mouvement en musique :

- Éveil rythmique, conscience du corps, déplacement dans l'espace,
- Et création de petites chorégraphies ludiques et adaptées à leur âge.

Forfait Éveil à la danse

Pour les plus petits (**accueil et 1re maternelle**), ce forfait permet une exploration du mouvement et de la musicalité, dans un cadre **ludique, sensible et créatif**, adapté à leur développement.

🕒 **Tous les forfaits comprennent une prise en charge complète de 12h30 à 18h00, incluant :**

- Le repas (pique-nique),
- Un temps libre,
- Une sieste pour les plus petits,
- Une animation encadrée par nos animateurs,
- **Et l'activité spécifique choisie** selon le forfait.

⚠️ **Les places pour les activités spécifiques sont limitées**, afin de garantir un encadrement de qualité.

Important : Les enfants **non-inscrits à un forfait** mais présents à partir de **13h00** le mercredi seront **facturés 15 € par journée** de garde.

La facturation des forfaits se fera automatiquement chaque trimestre via l'application APSchool

💎 **Offrez à votre enfant un mercredi plein de découvertes, de mouvement et de plaisir !**